

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [periardn-cssd-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f9b07ed62a25c7f7a465cbc4>

Date d'obtention : 2025-03-21 17:50:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Discuter avec la personne qui dénonce ainsi qu'à la personne victime si ce n'est pas la même personne. Remplir la grille et poser les questions relatives à celle-ci sans jugement. Vérifier l'information en discutant avec toutes les personnes impliquées. C'est à dire, la victime, l'investigateur, les personnes qui dénonce, etc. Il est également nécessaire de faire la différence entre un investigateur impulsif ou malveillant. Si c'est un cas d'acte impulsif je dois rencontrer le jeune rapidement et je fais l'intervention tel que mentionné dans la grille et si c'est un cas d'acte malveillant je contacte rapidement les policiers.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il faut toujours se fier à la grille afin de valider chaque étape. Il est important de faire appel au service de police même s'il s'agit d'un acte impulsif. Ces mises en situations pourraient très bien se dérouler dans le milieu scolaire, car elles sont réalistes et elle colle à la réalité du plancher. Ce sont 3 mises en situation qui mette autant de l'avant les garçons que les filles de 12 à 17 ans.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Lorsque nous devons confisquer l'appareil cellulaire, car l'élève pourrait refuser de collaborer. L'étape où l'ont rencontre l'investigateur peut être plus délicate car il peut faire preuve de plus d'opposition ou de résistance. Rencontrer la victime est une intervention délicate en soi car nous devons faire preuve de bienveillance et d'écoute mais l'intervention avec l'investigateur me semble plus ardu.